

Expertise • Service • Conseil



M^e Paul Germain
notaire et conseiller
juridique

2559, boul. du Curé-Labelle
Tél. : 450 504-5080
Télec. : 450 504-5085
www.paulgermain.com

Payer votre mise de fonds pour l'achat de votre propriété par Internet

Nous sommes heureux de vous informer qu'à compter de maintenant, vous pourrez, comme client de notre étude, déposer votre mise de fonds pour l'achat de votre propriété par Internet.

Pour ce faire, vous n'aurez qu'à accéder à vos services bancaires par Internet, suivre les directives inscrites sur le coupon que nous vous aurons transmis et nous transférer la mise de fonds nécessaire, et ce, peu importe l'institution financière où vous détenez votre compte.

La procédure est simple :

1. Accéder à votre compte bancaire par Internet.
2. Sélectionner l'option ajout de fournisseur ou de facture.
3. Rechercher «Assyst Paiement» dans la liste des fournisseurs.
4. Ajouter «Assyst Paiement» comme nouveau fournisseur en utilisant le numéro de référence unique fourni par nous.
5. Confirmer l'ajout et sélectionner l'option de paiement de factures 6. Indiquer le montant de la mise de fonds.
7. Confirmer le paiement.

Il faut prévoir trois (3) jours ouvrables avant que les fonds soient transférés dans le compte en fidéicommiss du notaire.

Un courriel vous sera acheminé vous confirmant l'envoi.

Le notaire recevra les fonds libérés et susceptibles d'être utilisés pour une transaction immobilière.

Ce service était devenu nécessaire, car depuis 2 ans, la Chambre des notaires du Québec exigeait que lors d'une transaction, le notaire détienne les fonds nécessaires dans son compte en fiducie et que ces sommes soient compensées.

Comme les nouvelles règles de compensation bancaire prévoient grosso modo qu'un chèque certifié prend 10 jours et qu'une traite bancaire prend 3 jours ouvrables complets pour être totalement compensée, nous devions exiger de nos clients qu'ils nous apportent une traite bancaire 4 ou 5 cinq jours avant la transaction ou qu'ils demandent à leur institution financière de procéder à un virement bancaire dans notre compte en fidéicommiss.

Certains de nos clients éprouvaient des difficultés avec leurs institutions financières pour obtenir un transfert des fonds vers notre compte en fiducie. Pour virer des sous vers un compte offshore, ces banques n'ont pas de difficulté, mais pour virer des sommes pour l'acquisition d'une propriété vers un compte d'un notaire à Prévost, cela était impossible.

D'autres institutions financières factureraient des frais prohibitifs. J'ai vu la Banque de Montréal facturer 120\$ pour un transfert de fonds.

Ce nouveau service permet à nos clients de faire le transfert de fonds dans le confort de leur foyer au moment où ils sont disponibles pour le faire.

Not' Journal – Jean-Guy Joubert

Bon! Faut-il en rajouter une pelletée? À une période où c'est même devenu un exploit de trouver une pelle en magasin, c'est un véritable festival de la neige qui s'est abattu sur nos régions depuis quelques semaines. La pelle à neige dans toutes ses déclinaisons est devenue symbole de l'activité qui a marqué notre hiver. Pour certains la course contre la montre pour dégager la toiture de tout ce poids n'est pas encore entamée.

Qu'à cela ne tienne, les collaborateurs du *Journal* ont remis leurs pelles pour quelques heures, et, mis toute leurs énergies pour vous concocter une édition de mars des plus intéressantes.

Dans cette édition que vous pourrez lire, bien au chaud, nous touchons quelques sujets.

Politique et finances publiques

Le traitement des élus municipaux est un sujet d'actualité. Pour en saisir les nuances, un article, en page 5, qui devrait nous éclairer un peu plus.

Société et environnement

La boulangerie artisanale Merci la Vie annonce son projet d'implantation dans la municipalité de Piedmont. Vous pourrez lire, en page 7, les grandes lignes du projet.

Le Comité Régional des Falaises (CRPF) fête son quinzième anniversaire. Un retour sur l'événement en page 3. En page 10, la Municipalité de Piedmont nous éclaire sur les étapes du futur projet Havre des Falaises, qui suscite déjà quelques interrogations au sein de la région. En page 20, un bilan de santé des lacs de la municipalité de Saint-Hippolyte.

Plein-Air

En page 23, retour sur l'assemblée générale annuelle du Club du parc de la Coulée et de la présentation de la Corporation Proment sur leur vision pour la protection et le maintien du réseau de sentiers

Bonne lecture!

Convocation

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Club des mycologues des Laurentides
Lundi 8 avril 2019, à 19h

Vieille gare de Prévost, au 1272, rue de la Traverse à Prévost

Pour avoir droit de vote, il faut être membre en règle. Vous êtes priés de vous présenter à partir de 18h pour les inscriptions (frais d'adhésion: 20\$ par personne ou de 30\$ pour une carte familiale. Vous pouvez assister à l'assemblée même si vous n'êtes pas membre mais vous n'aurez pas le droit d'y voter.

19h- Avant le début de l'assemblée, Stéfán Desfossés, agent de la faune du Québec, fera une courte présentation.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée par le président
2. Élection d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 30 avril 2018 (-disponible sur le site web)
 5. Rapport des activités 2018
 6. Rapport financier
 7. Élection des nouveaux membres du conseil d'administration
 8. Varia
 9. Levée de l'assemblée
- Périodes de questions du public d'ordre général
- Eric Massicotte, président du Club des mycologues des Laurentides*

Journal citoyens

Mission :

Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Les Éditions prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du *Journal des citoyens*.

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des textes, des photos ou des annonces est interdite sans la permission écrite du *Journal*.

Les Éditions prévostaises

C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0

Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur :

Michel Fortier, tél. : 450 602-2794

redaction@journaldescitoyens.ca

Coordination aux finances:

Sophie Heynemand, tél. : 450 530-8000

sheynemand@journaldescitoyens.ca

Conseiller juridique :

Benoît Guérin

bguerin@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration et collaborateurs créatifs :
Jean-Guy Joubert président, Jean-Guy Héon trésorier, Yvan Gladu vice-président, Carole Bouchard secrétaire, Benoît Guérin, Gilbert Tournant, Odette Morin, Isabelle Neveu, Marc-Aurèle Filion, Georges Carlevaris, Diane Brault, Yvon Blondin, Lyne Gariépy, Jasmine Valiquette, Louise Guertin, Jacinthe Laliberté, Luc Brousseau, Sylvie Prévost et Gisèle Bart.

Révision des textes :

Emilie Corbeil, Françoise Nicolas, Yvan Gladu et Jacinthe Laliberté, Jean-Guy Joubert, Benoît Guérin.

Journalistes :

Emilie Corbeil:

emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

Webmestre :

Marc-Aurèle Filion : marco@journaldescitoyens.ca

Isabelle Neveu : isa.neveu@journaldescitoyens.ca

Facebook : journaldescitoyens

Club Ado média

Direction artistique et infographie: Carole Bouchard

infographie@journaldescitoyens.ca

Représentante publicitaire :

Lise Pinard, tél. : 450 335-1678

lisepinard@journaldescitoyens.ca

Petites annonces :

Fernande Gauthier, tél. : 450 224-1651

fergau@journaldescitoyens.ca

Impremeur : Hebdo Litho

Tirage certifié : 10900 exemplaires

Distribution : Postes Canada : médiaposte

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec

- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 *Journal des citoyens*

Le *Journal des citoyens* reçoit l'appui de :

Culture et Communications

Québec

AMECCO

ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Facebook Suivez-nous sur Facebook et devenez amis avec nous www.maisonentraideprevost.org

Convocation RGAP

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du Réseau des Gens d'affaires de Prévost
Jeudi 18 avril 2019, à 17h

Salle Saint-François-Xavier, 994, rue Principale, Prévost

Au programme

- Cocktail dinatoire, musique et réseautage
- Allocution du maire destinée aux gens d'affaires
- Assemblée générale
- Dévoilement du nouveau site Web et bottin

Des consommations seront servies sur place!

Confirmez votre présence avant le 11 avril 2019 à : rsvp@karinedaoust.com